St-GALMIER
LA VILLE QUI PETILLE !

Mars 2017

Horaires d'ouverture ***Lundi 8h30 – 12h00 (Secrétariat fermé l'après-midi)***
du Mardi au Vendredi 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Permanence Etat Civil le 1er et 3ème samedi du mois 9H00 à 12H00 (sauf Août)
DOSSIER A DEPOSER ET A RECUPERER SUR RENDEZ-VOUS : 04.77.52.74.02

Cartes Nationales d'Identité

Possibilité de faire une pré-demande : création d'un compte personnel sur le site predemande-cni.ants.gouv.fr
Cette démarche est gratuite, seule la fiscalité, si besoin, sera demandée.
PRESENCE OBLIGATOIRE DE L'INTERESSE(E) Y COMPRIS POUR LES MINEURS

Pour les personnes majeures, les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 sont valables 15 ans. Pour celles établies au 1er janvier 2004, aucune démarche à faire elles deviendront automatiquement valables 15 ans. Pour les personnes mineures, les cartes d'identité restent valables 10 ans

* Ancienne carte si renouvellement ou modification ou déclaration de perte ou vol (déclaration à remplir en gendarmerie pour le vol, en mairie en cas de perte).

* Timbres fiscaux 25 € si l'ancienne CNI n'est pas présentée lors de la demande de renouvellement

* **Acte de Naissance avec filiation, datant de moins de 3 mois, pour 1ère demande de carte sécurisée, ou renouvellement d'une carte perdue ou volée** (inutile si titulaire d'un passeport sécurisé à jour de votre état civil) (Mairie du lieu de naissance) – **original** – ***cette demande est gratuite.***

* **Carte d'identité ou passeport du parent demandeur (pour les mineurs) - original**

* 1 Photo d'identité récente **(moins de 6 mois)**, conforme aux normes carte d'identité (non découpée, non séparée, de face, tête nue, format 35x45) **fond blanc interdit**

* Livret de Famille + coordonnées des parents (nom, prénom, date et lieu de naissance)

*Justificatif de domicile récent au nom de l'intéressé(e), sauf quittance de loyer d'un bailleur privé **(original)**

Ou (si pas de justificatif au nom du demandeur majeur)
*justificatif de domicile de l'hébergeant + titre identité de l'hébergeant + attestation de l'hébergeant (imprimé spécifique à compléter ou télécharger sur le site de la mairie) + tout document au nom de l'intéressé(e) à l'adresse de l'hébergeant **-originaux**

* Jugement de divorce pour mineurs précisant l'exercice de l'autorité parentale - **original**

* Justificatifs de l'acquisition de la Nationalité Française - **originaux**

PRISE D'EMPREINTE ET SIGNATURE AU MOMENT DE LA DEMANDE.

TOUTE C.N.I. NON RECUPERÉE DANS LE DELAI DE 3 MOIS NE POURRA ETRE REMISE A L'INTERESSE(E) ET SERA AUTOMATIQUEMENT RETOURNÉE EN PREFECTURE POUR DESTRUCTION.

LE SERVICE EST EQUIPE D'UN DETECTEUR DE FAUX DOCUMENTS.